

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

5

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 janvier 2014



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

**Membres excusés** : M. DESEILLE (pouvoir Mme JUBAN) - M. MASSON (pouvoir M. DEVALEE) - M. DUPIRE (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. BERTELOOT (pouvoir M. MILLOT) - M. IZIMER (pouvoir M. EL HASSOUNI) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

**Membres absents** : Mme GAUTHIE

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

**Carrefour Diables Bleus/ Ez Penottes - Travaux d'aménagement - Définition du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Désignation du maître d'œuvre - Convention à conclure entre la Ville et le groupe Guyot**

Monsieur Gervais au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Afin de desservir les terrains municipaux situés à l'est du boulevard des Diables Bleus, il est envisagé de reconfigurer le carrefour Diables Bleus/ Ez Penottes en aménageant un giratoire. Cet aménagement permettra également d'offrir, d'une part une possibilité de demi-tour sécurisé pour les véhicules, d'autre part un accès autorisant tous les échanges pour le garage Renault situé en face.

Dans la mesure où l'aménagement du nouveau giratoire bénéficiera à ce dernier établissement, et lui évitera la création d'un nouvel accès spécifique, une convention devra être signée avec le propriétaire pour acter sa participation financière au projet à hauteur de 100 000 € H.T.

Il est proposé que la maîtrise d'œuvre des travaux soit assurée par les services techniques municipaux. Le programme comportera le réaménagement du débouché de la rue Ez-Penottes, l'organisation de l'entrée de la future zone d'activité et l'ouverture d'un accès au garage Renault. Par ailleurs, il est prévu de dimensionner cet aménagement pour lui permettre de supporter le trafic des convois exceptionnels.

L'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération est estimée à 500 000 € TTC.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - adopter le programme des travaux d'aménagement du carrefour Diables Bleus / Ez Penottes, dans les conditions proposées ;
- 2 - arrêter le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à 500 000 € TTC ;
- 3 - décider de confier sa maîtrise d'œuvre aux services techniques municipaux ;
- 4 - m'autoriser à signer la convention à conclure entre la Ville et le groupe Guyot ;
- 5 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**